

Registre nominatif : la ville accompagne les personnes les plus vulnérables



Sur simple inscription, la ville vous contacte pour prendre de vos nouvelles.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Beaufort-en-Anjou tient un registre nominatif destiné aux personnes les plus vulnérables.

Ce document permet de recenser les personnes âgées, fragiles ou en situation de handicap qui souhaitent être contactées en cas d'événements exceptionnels (fortes chaleurs, grand froid ou toute autre situation nécessitant une vigilance particulière).

Grâce à cette liste nominative, les élus ou les agents communaux peuvent prendre de vos nouvelles, vous informer et vous apporter une aide adaptée si la situation l'exige.

Tous les habitants de Beaufort-en-Anjou concernés par ce dispositif peuvent s'inscrire, ou être inscrits par un proche, avec leur accord.

Pour cela, il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie ou de contacter l'un de ces deux numéros : 02 41 79 74 10 - 02 41 79 74 60.

N'attendez pas qu'une situation exceptionnelle survienne : l'inscription est gratuite, simple, confidentielle et peut être réalisée tout au long de l'année.